



COMPTE RENDU REUNION DU 16/12/2014 Sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Rédacteurs : M.ALCARAZ, V.BURTIN

Présents:

Parents d'élèves: Perrine TOSI, Ivan SUJOBERT, Sandrine GASPARD, Nathalie MONNIER-BRABAND, Marie-Noëlle GASSILLOUD

A.G.D.S : Nicolas THIESSELIN Directeur d'Albijeunes, Muriel JAMET Parent Administrateur

Mairie : Valérie BURTIN Adjointe à la Vie Scolaire et à la Jeunesse, Claude DALL'ACQUA Conseillère Municipale commission scolaire, Martine ALCARAZ Coordinatrice mairie Pôle Scolaire.

L'objet de la réunion est :

- faire un premier bilan des TAP,
- Entendre les parents, et répondre à leurs questions dans la mesure du possible, certaines peuvent nécessiter une réflexion.

Les TAP sont gérés par le prestataire AGDS et sont majoritairement à la charge financière de la commune.

1-PRESENTATION DES TAP PAR Nicolas THIESSELIN :

Leur mise en place s'est faite dès la 1^{ère} semaine de rentrée de 15 h 45 à 16 h 30.

Les équipes d'animateurs arrivent à 15 h 30 et récupèrent les élèves en classes :

-36 enfants en maternelle

-86 élèves en élémentaire

soit environ 50 % des effectifs scolaires (inférieurs aux prévisions).

L'exigence réglementaire de 50 % de personnel qualifié est remplie puisque toute l'équipe est diplômée (BAFA ou assimilés).

| |
|--|
| MATERNELLE |
| <u>Lieux</u> : 3 classes, salle de motricité et cour |
| <u>Personnel</u> : 3 ATSEM |
| <u>Activités</u> : N.THIESSELIN et les ATSEM - volontaires pour remplir cette fonction au sein des TAP - ont élaboré un programme, et se réunissent régulièrement pour améliorer au fur et à mesure les activités. 3 jours d'activités et 1 journée libre sont proposés aux 3 groupes : les pandas, les ânonnes et les coccinelles (choix des mascottes fait par les enfants). Thème : actuellement Noël avec production, les ATSEM ont une liberté d'action sur les activités mais en concertation avec Nicolas qui supervise toujours ; si le temps le permet elles profitent de sortir les enfants dans la cour pour un temps libre avec le matériel de l'école ou un jeu. Elles peuvent aussi se regrouper lors des temps d'activité pour mutualiser les moyens matériels. Pas de goûter car il est pris lors du périscolaire à 16h30. |
| ELEMENTAIRE |
| <u>Lieux</u> : 2 classes, salle polyvalente, garderie périscolaire, bibliothèque, salle de motricité et cour. Impossibilité d'utiliser l'Espace HSP trop éloigné. |

| <u>Personnel</u> : recrutement fait d'abord sur Albigny puis à proximité : animateurs du périscolaire, de l'école (Aide Vie Scolaire) bibliothèque (MF. FROMENT), association (Romuald du FCRD) et 1 intervenante extérieure (professeur de français) pour l'atelier d'expression. En tout 7 personnes. | | | | |
|---|--------------------|----------------------------------|--|--|
| <u>Activités</u> : Nicolas THIESSELIN supervise toutes les activités | | | | |
| Jours/classes | Lundi | Mardi | Jeudi | vendredi |
| CP | atelier manuel | bibliothèque (thèmes différents) | les jeux de société ont laissé la place à l'initiation théâtre | jeux collectifs sur proposition des animateurs |
| CE1 | sport | temps des leçons | atelier expression | temps libre |
| <i>échange avec un professeur de français en amont : travail d'expression orale et atelier d'écriture, création d'un journal pour que les enfants puissent exprimer ce qu'ils ont envie de dire (4 PC de l'école à disposition) pour les CE1, CE2, CM1 et CM2</i> | | | | |
| CE2 | Atelier expression | Temps des leçons | Sport | Temps libre |
| CM1 | Temps des leçons | Atelier expression | Temps des leçons | Sport |
| CM2 | Temps des leçons | Sport | Temps des leçons | Atelier expression |
| Romuald (membre de l'association de football d'Albigny) choisit l'activité sportive la plus adaptée aux groupes d'élèves | | | | |

2-QUESTIONS DES PARENTS :

Les ateliers vont-ils changer les trimestres prochains ?

Non, mais quelques évolutions s'effectueront pour éviter que les enfants ne «s'essouffent».

Temps des leçons :

Il ne s'agit pas d'une étude dirigée mais d'un suivi prononcé, avec récemment 10 minutes de pause pour «respirer» à 15H45.

-Les enfants arrivent-ils à faire leurs devoirs correctement ?

D'après les retours dont dispose N.THIESSELIN les devoirs sont faits et un suivi est assuré par l'équipe avec les agendas des enfants.

-Ont-ils le droit de travailler en groupes ?

Ils peuvent échanger à 2 voire plus.

-Envisager de supprimer le temps des leçons et réintégrer une étude gratuite après les TAP ?

La réforme des rythmes scolaires a modifié l'organisation de l'école : Le temps passé par l'enfant en classe reste le même, mais est réparti différemment.

On ne peut plus raisonner à partir de l'ancien système.

On ne peut envisager une étude gratuite, et des TAP payants.

Intégrer l'étude surveillée sur le temps périscolaire démarrant à 16H30 augmente le coût pour les familles.

L'étude n'existe pas en tant que mode de garde gratuit, elle est utile aux enfants qui peuvent être en difficulté.

Il serait dommage d'abandonner l'étude pendant les TAP pour la mettre ensuite, car les enfants n'y vont pas « à reculons ».

-Pourquoi ne pas appliquer un tarif au quotient familial ?

Une tarification sociale a été mise en place de 16H30 à 18H30 en fonction du quotient familial. Le tarif 2015 varie de 1,31 à 2,62€/heure. Nous constatons qu'une large majorité des familles albignolaises est au plafond.

L'activité sport peut-elle être évitée le jour où les élèves ont sport à l'école ?

Trop compliqué à gérer. Avec la réforme des rythmes scolaires, les heures de sport se répartissent sur 2 matinées, les mardis et jeudis matins.

Nous avons constaté que des activités –sport notamment- ont été supprimées dans certaines communes sur le temps de classe pour être transposées sur les temps périscolaires, ce qui ne semble pas équitable pour les enfants ne fréquentant pas les TAP.

Pourquoi un tarif de 4 euros/semaine des TAP ? Pourquoi pas un forfait moindre pour faire bénéficier tous les enfants des TAP ?

La municipalité a calculé le coût que représente la réforme et a fait le choix de tarifier les TAP pour ne pas majorer les impôts.

Le temps passé en classe n'a pas diminué. Par contre, les temps périscolaires pris en charge par la commune ont augmenté.

Avec la création des TAP, nous sommes sur un volume de 50000 heures d'accueil périscolaires et extrascolaires, il a fallu créer 2 postes supplémentaires à temps plein afin de garantir la continuité de service.

Le personnel employé représente un coût qui ne varie pas en fonction de la seule présence des enfants.

Les parents regrettent qu'il n'y ait pas plus d'enfants inscrits aux TAP : l'inscription ou non reste un libre choix des familles.

Force est de constater que la qualité des activités ne serait plus la même avec une hausse de la fréquentation et la configuration des locaux.

Quelle possibilité pour les parents de participer bénévolement aux TAP (activités musique, environnement...) ? Quelles autres associations pourraient intervenir (ex. ALBINIACA) ?

Participation bénévole des parents sous forme d'interventions ponctuelles tout à fait envisageable à condition qu'elle se fasse en concertation avec N.THIESSELIN.

Même chose pour les associations : Il est rappelé qu'il n'a pas été possible de travailler avec certaines associations compte-tenu d'un nombre moins important d'inscriptions aux TAP. Le budget établi en fonction du nombre d'enfants ne permettait pas de salarier des intervenants associatifs au tarif d'un intervenant extérieur mais uniquement au tarif d'un animateur BAFA :

A chaque fois qu'Albiniaca a été sollicité, notamment pour illustrer un travail fait en classe, l'association a répondu présente.

Pourquoi la récréation de l'après-midi a-t-elle été supprimée ?

Lors du 1^{er} conseil d'école, il a été expliqué que les nouveaux textes de loi ne prévoient pas de récréation sur un temps d'enseignement de 2 heures.

AGDS a répondu en partie à ce manque en instaurant 10 minutes de récréation en début de TAP lors du « temps des leçons », permettant aux enfants un temps de respiration pour mieux aborder le retour en salle pour les devoirs. Les enfants apprécient et l'ambiance dans la salle s'en ressent.

Serait-il possible de modifier légèrement les horaires scolaires en diminuant de 15mn la pause méridienne pour les mettre à 15h30 avant le démarrage des TAPs, permettant ainsi une récréation ?

Pour modifier les horaires l'équipe enseignante, la mairie et les parents doivent être consultés.

Par ailleurs, le restaurant scolaire accueillant 180 enfants/jour sur 2 services, il est difficile de réduire la pause méridienne sans accélérer chaque service au détriment des enfants et du personnel communal de service.

Dernier point, le temps de travail des 10 animateurs est augmenté d'une heure par semaine ce qui représente une charge supplémentaire pour la collectivité.

CONCLUSION

Nous rappelons que c'est une année de mise en place des TAP et qu'il faudra faire remonter régulièrement les points problématiques (ex : fatigue des enfants, constat par les enseignants d'une hausse des accidents, défaut de récréation....).

Après ce 1^{er} bilan, les parents d'élèves constatent qu'il est donné du sens et du contenu aux TAP, une attention portée aux besoins des enfants.

Le bilan de cette réunion permet de discerner les 3 points principaux évoqués:

- L'étude surveillée
- La tarification
- La participation bénévole des parents